

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 mars 2011

Étaient présents :

Mm. CARLIER, COSTE, DUGLAND, METIVIER,
Mmes HUREAU, JACOB, RENOULT
Melle PHILIPPON.

Était excusé :

M. Gérard PELAMATTI, Maire (pouvoir à F. DUGLAND)
Mme VAILLANT (pouvoir à V. METIVIER)

Était absent :

M. BEAUFORT

La séance est ouverte à 19h45 sous la présidence de M. DUGLAND Frédéric, 1^{er} adjoint, en l'absence de M. Pelamatti, Maire de Gland. Secrétaire de séance désigné : M. Michel CARLIER.

1/ Compte rendu du précédent Conseil Municipal :

Lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 20 janvier 2010 et des délibérations prises. Pas de rectifications demandées. Approuvé à l'unanimité des présents ou représentés. Signature du registre.

2/ Motion contre la recherche et l'exploitation du gaz et pétrole de schiste :

Après une présentation du problème posé par la recherche et l'exploitation du gaz et pétrole de schiste, notamment en matière d'impact grave sur l'environnement, après lecture de la demande de la communauté de commune de voter en conseil municipal la motion présentée par la CCRCT, le Conseil Municipal décide par 9 voix contre et 1 pour de ne pas s'associer à la motion de la CCRCT estimant qu'un certain nombre de Mairies, bien qu'informé des forages prévus depuis longtemps se « réveillent » un peu tard devant l'imminence des travaux et de la connotation politique sous jacente en période pré-électorale. Néanmoins, le Conseil Municipal conscient des graves désordres environnementaux engendrés par cette exploitation décide de voter une motion contre la recherche et l'exploitation du gaz de schiste sur l'ensemble du territoire français (motion jointe en annexe du compte-rendu) Motion adoptée par 10 voix pour.

3/ Délibérations :

a) Plan de gestion de la forêt de Gland :

L'ONF nous a présenté le plan d'aménagement de la forêt communale pour la période 2012-2031 dans un document fort complet visible en Mairie. Ce plan permet de pérenniser notre forêt pour les décennies à venir et d'en optimiser l'utilisation en matière d'exploitation des bois pour le futur. Régénération, plantation, entretien, etc. sont au programme parallèlement à l'exploitation. Malgré les investissements à réaliser sur les 20 ans à venir, le solde financier resterait positif au profit de la commune. Le Conseil Municipal autorise donc M. le Maire à approuver ce plan de gestion ainsi que les dépenses afférentes. La délibération est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

b) Travaux forestiers pour l'année 2011 :

Avant la mise en œuvre du plan de gestion, l'ONF nous demande d'approuver le plan de travail pour 2011 et les dépenses induites à inscrire au budget primitif 2011. L'ensemble du Conseil Municipal n'ayant aucune objection à cette demande, la délibération est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

c) **Clôtures :**

La DDT (droit des sols) demande de statuer sur l'annulation ou la reconduction de l'obligation de faire une déclaration préalable de travaux avant toute édification de clôture sur la commune. L'ensemble du Conseil Municipal estime que, bien qu'elle alourdisse les tâches administratives et soit contraignante pour les habitants, il ne serait pas responsable de laisser faire tout et n'importe quoi en matière de clôture, sans possibilité de recours ultérieurement. En conséquence, le Conseil Municipal souhaite maintenir cette obligation sur la commune. La délibération est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

d) **Adhésion à l'USEDA :**

La ville de St Quentin a déposée une demande d'adhésion à l'USEDA. L'USEDA a émis un avis favorable à cette demande. L'ensemble du Conseil Municipal n'ayant aucune objection à cette demande, la délibération est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

4/ Point sur les dossiers en cours :

a) **Travaux du gaz :**

Suite à l'installation du gaz dans certaines habitations, il a été constaté que les détenteurs pouvaient être mal calibrés, délivrant le gaz sous une pression anormalement élevée entraînant des dysfonctionnements des chaudières et des risques d'explosion (combustion incomplète). GDF a été informé du problème et devrait procéder à une vérification.

La réception des travaux est prévue pour le jeudi 24 mars 2011 au matin. Le concours de la Voirie Départementale et de la DDT est demandé puisque concernées par un certain nombre de malfaçons constatées mais non corrigées pour le moment par TPL. Un compte rendu sera fait lors du prochain Conseil Municipal.

b) **Litiges en cours sur la commune :**

1/ Réunion de concertation avec M. Lointier : Au cours de cette entretien, M. Lointier s'est engagé à :

- remettre en état les chemins afin de rétablir la libre circulation des engins agricoles,
- ériger un mur de soutènement des terres de la propriété de M. et Mme Jacob,
- autoriser l'utilisation du mur ainsi créé pour y fixer la clôture,
- reprofiler la « tournière » au bas de la parcelle supérieure de manière à empêcher l'écoulement des eaux de ruissellement dans la propriété de M. et Mme Jacob.

2/ Affaire Claude Marchand/ Mairie de Gland : Suite aux précipitations exceptionnelles dues aux orages du 20 juillet 2010, la propriété de M. Marchand a été envahie par des eaux de ruissellement en provenance de la Rue d'En Bas. Le réseau eaux pluviales privatif s'étant colmaté, M. C. Marchand a fait réparer le dit réseau. Il exige le paiement de la facture en arguant du fait que la commune serait responsable. Le dossier est entre les mains des assureurs de la commune et de M. Marchand. Depuis, courriers aux assureurs, plusieurs réunions ainsi que de nombreux coups de téléphone, ponctués régulièrement de propos peu amènes à l'égard des membres du Conseil n'ont pas permis de trouver une solution malgré l'engagement de la commune de réaliser un collecteur eaux pluviales devant le portail de M. Marchand (travaux prévus à l'origine par M. Marchand père mais non réalisés) Une nouvelle expertise contradictoire entre assureurs à laquelle nous serons conviés aura lieu prochainement. Affaire à suivre...

5/ Questions diverses :

a) Acquisition de matériel :

Afin de pouvoir organiser différentes manifestations dans la commune (Fête de la Musique, 14 juillet, Marché de Noël, etc.), il est proposé au Conseil Municipal de faire l'acquisition d'une tente de grandes dimensions. Plusieurs fournisseurs ont été contactés pour établir un devis. Le Conseil Municipal donne son accord à l'acquisition et autorise l'inscription de la dépense (environ 2500 € HT) au budget primitif 2011.

b) Elections du 20 et 27 mars 2011 :

Le Conseil Municipal organise la tenue du bureau de vote de Gland les 20 et 27 mars à l'occasion des élections cantonales :

Dépositaires des clefs de l'urne.

Répartition des permanences au bureau de vote : Il sera fait appel aux personnes qui se sont portées volontaires pour compléter les effectifs manquants.

c) Planning des permanences :

Le Conseil Municipal procède à la répartition des permanences du samedi au cours des mois d'avril et mai 2011

d) Fermeture exceptionnelle de la Mairie :

La Mairie sera exceptionnellement fermée les samedi 23 avril 2011 (Pâques) et le samedi 11 juin 2011 (Pentecôte)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.